

Pour diffusion immédiate

Secteurs Lévis, Saint-David, Pintendre et Lauzon

LEVÉE DE L'INTERDICTION D'ARROSAGE

Lévis, le 30 juin 2003.- Le niveau des réservoirs étant revenu à la normale, l'interdiction d'arrosage annoncée la semaine dernière est maintenant levée pour les secteurs Lévis, Saint-David, Pintendre et Lauzon.

Par contre, les citoyens et les citoyennes sont priés de respecter le règlement en vigueur dans leur quartier en ce qui a trait aux périodes d'arrosage permises.

-30-

Source : Christian Brière
Directeur des communications
Tél. : 834-6607